

*Mission Permanente  
de la République du Bénin  
Auprès des Nations Unies*



*Permanent Mission of  
the Republic of Benin  
to the United Nations*

**SOIXANTE-SEPTIEME (67<sup>ème</sup>) SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

## **DEBAT GENERAL**

**DISCOURS  
DE  
S.E. DR Boni YAYI,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BENIN,  
PRESIDENT EN EXERCICE DE L'UNION AFRICAINE**

**New York, le 25 septembre 2012**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement;**  
**Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée Générale;**  
**Excellence, Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies;**  
**Honorables invités;**  
**Mesdames et Messieurs;**

Au moment où je prends la parole devant cette auguste Assemblée, je voudrais, avant tout, exprimer, au nom du Peuple béninois, de son Gouvernement et en mon nom propre, mais aussi au nom de l'Union Africaine, mes chaleureuses félicitations à **Son Excellence Monsieur Vuk JEREMIC**, pour sa brillante élection en qualité de Président de la Soixante-septième (67<sup>ème</sup>) session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Cette élection témoigne de ses qualités humaines et intellectuelles. C'est donc en toute confiance que je l'assure de mon soutien total tout en lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement de sa mission.

Je rends également un hommage mérité à son prédécesseur, **Son Excellence Monsieur Nassir Abdulaziz AL-NASSER**, pour toutes les actions qu'il a accomplies et les résultats obtenus au cours de sa Présidence et lui souhaiter tout le meilleur pour la poursuite de sa vie professionnelle.

Je renouvelle enfin ma sympathie et toute mon admiration à **Son Excellence Monsieur BAN Ki-moon**, Secrétaire Général des Nations-Unies, pour tous les efforts qu'il déploie avec conviction et détermination dans l'accomplissement de la mission qui est la sienne, dans un esprit de concertation et de collaboration avec les Etats membres de notre Organisation.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**

Dans notre monde agité par tant de crises multiformes, le débat général de

l'Assemblée Générale des Nations Unies nous offre l'opportunité de transcender nos intérêts nationaux pour envisager ensemble, les voies et moyens d'assurer la paix et la sécurité internationales et d'améliorer la gouvernance mondiale pour une croissance économique saine, gage d'un développement humain durable.

Je salue à cet égard, la pertinence du thème de cette session, qui porte sur «**le règlement des différends internationaux par des moyens pacifiques**». Ce dernier constitue une suite logique de celui de la précédente session, axé sur la médiation dans le règlement des différends et démontre amplement l'importance que les Nations Unies accordent à la paix et à la sécurité internationales, fondements d'un monde meilleur, caractérisé par la stabilité, l'équité, la solidarité entre les Nations, la justice, le respect des droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, ainsi que la coopération internationale.

Le Continent africain, au regard des conflits et autres guerres qui agitent notre monde, est confronté à de nombreux défis qu'il ne peut, à lui seul, relever. Nous espérons que la concentration, depuis la dernière session, de l'attention de l'Assemblée Générale sur la question épineuse des conflits et de leurs règlements par des moyens pacifiques, permettra d'aider l'Afrique à trouver les solutions appropriées, afin de lui permettre de consacrer ses ressources et ses énergies au développement durable de ses Etats et au bien-être des populations.

En effet, les contraintes majeures au développement économique et au progrès social de l'Afrique sont à la fois multiples et variables et ont, entre autres, pour noms :

- ✓ la circulation illicite et massive des armes légères et de petit calibre, qui alimente une insécurité chronique et une criminalité transnationale organisée dans des Etats et régions du continent, jadis, havres de paix et de prospérité ;
- ✓ la recrudescence des actes terroristes dans la zone Sahélo-Saharienne et des activités liées aux crimes transnationaux, tels que les enlèvements et le trafic

illégal de tout genre, en particulier la traite des êtres humains, le trafic de stupéfiants et de médicaments contrefaits ;

- ✓ la piraterie et les vols à main armée en mer auxquels sont confrontés les Etats du Golfe de Guinée et de la Corne de l'Afrique ;
- ✓ la persistance du chômage, du sous-emploi, de la sous-alimentation dans certaines régions et la malnutrition chronique dans de nombreux pays ;
- ✓ l'accentuation de la dégradation et de l'érosion des sols, la récurrence des catastrophes naturelles, conséquences des perturbations et changements climatiques ;
- ✓ la mauvaise gouvernance dans les relations économiques internationales, engendrant une crise économique et financière.

A ce sujet, permettez-moi de mettre un accent particulier sur le problème de la piraterie et les vols à main armée en mer. De Janvier à Octobre 2011, cinquante-huit (58) attaques maritimes ont été perpétrées au large des côtes ouest-africaines, dont vingt-et-une (21) aux larges des côtes béninoises. Malgré les efforts pour y faire face, les velléités demeurent dans nos eaux territoriales.

A ce propos, je voudrais saluer la disponibilité manifestée par le Secrétaire Général des Nations Unies qui, alerté par le Bénin, a pris la juste mesure de la gravité de la situation et a contribué à mobiliser la Communauté internationale qui a favorablement soutenu son initiative.

C'est le lieu de remercier le Gouvernement de la République Fédérale du Nigeria dont la prompt réaction a permis l'organisation de patrouilles conjointes avec des résultats concluants.

Le Gouvernement béninois apprécie également l'appui inestimable apporté par la France, les Etats-Unis d'Amérique, la Chine et les autres partenaires qui, de diverses manières, ont contribué au renforcement des capacités nationales du Bénin pour contrer la menace.

En outre, les actions des Nations Unies, en liaison étroite avec les pays du

Golfe de Guinée, ont débouché sur l'adoption, par le Conseil de Sécurité, **des Résolutions 2018 (2011) et 2039 (2012)**, qui fixent le cadre juridique d'action et d'assistance de la Communauté internationale contre le fléau. Les pays du Golfe de Guinée pour leur part, travaillent à la mise en place d'une stratégie régionale intégrée pour son élimination.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**

**Mesdames et Messieurs,**

Malgré les difficultés et insuffisances notées dans leur déroulement, les différents scrutins qui ont eu lieu dans plusieurs Etats africains en 2011 et 2012, témoignent de la détermination et de l'adhésion des peuples africains au processus d'enracinement de la démocratie sur notre continent.

Je saisis l'occasion pour mettre un accent particulier sur les diligences en cours au niveau de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDAO), appuyées par l'Union Africaine, pour régler les graves crises sécuritaires et institutionnelles intervenues, notamment au **Mali** et en **Guinée Bissau**.

Au Mali se développe une situation fort préoccupante liée à l'occupation du Nord du pays par des groupuscules terroristes qui se sont emparés du Nord du Pays et qui menacent de déstabiliser l'ensemble de la sous-région ouest-africaine. Ils commettent des violations massives des libertés fondamentales des citoyens par l'imposition de pratiques d'un autre âge. Ils mutilent de manière irréversible en procédant à des amputations punitives des membres inférieurs et supérieurs portant irrémédiablement atteinte à l'intégrité physique des personnes.

Ces mouvements terroristes y entretiennent les trafics de tout genre, y compris le trafic des stupéfiants, la traite des êtres humains favorisés par la circulation et la prolifération des armes de tout calibre. Pas moins de cent tonnes de drogues ont

transité par le Sahel durant l'année écoulée. Les revenus tirés de ces activités criminelles sont utilisés pour s'attaquer aux fondements mêmes de la République et en particulier à la laïcité de l'Etat. Ils recrutent et forment des jeunes dans des camps d'entraînement et d'endoctrinement, et qu'ils commencent déjà à disséminer dans les pays de la région. La Communauté internationale a le devoir de contrer de manière décisive ce projet funeste faire prévaloir le respect des droits de l'homme. Aussi, voudrais-je du haut de cette tribune, réitérer mon pressant appel à la Communauté internationale, pour qu'elle s'engage aux côtés de l'Union Africaine pour éliminer cette grave menace à la paix et à la sécurité de la sous-région et prévenir les catastrophes humanitaires de grande ampleur.

Car il urge de déloger les différents groupes armés qui occupent le nord du Mali. L'Afrique sollicite en particulier, le soutien des Membres Permanents du Conseil de Sécurité qui a la responsabilité primordiale pour la paix et la sécurité internationale, au-delà, un engagement du système des Nations Unies dans son ensemble pour neutraliser le péril terroriste, et pour s'attaquer aux autres défis majeurs auxquels les pays du Sahel sont confrontés.

Je n'oublie pas la situation en Guinée Bissau qui continue de retenir l'attention de la CEDEAO et de l'Union Africaine, malgré les avancées enregistrées par la médiation des différents acteurs concernés à savoir la CEDEAO, l'Union Africaine, la Communauté des Pays de Langue portugaise (CPLP), les Nations Unies et les partenaires bilatéraux. Je souhaite que les initiatives se poursuivent pour favoriser une approche coordonnée de la crise en vue de parvenir à un consensus international et national sur la situation dans ce pays.

J'attire l'attention de cette auguste Assemblée sur la reprise des activités de la rébellion dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) et les efforts

entrepris par les pays de la Région des Grands Lacs, en vue de mettre rapidement fin aux combats qui s'y déroulent. Je salue à cet égard, l'initiative du Secrétaire Général, **Son Excellence Monsieur Ban Ki-moon**, de convoquer, dans les tous prochains jours, une rencontre de haut niveau pour débattre de la question, et je forme le vœu que les Nations Unies et l'Union Africaine trouvent des solutions idoines, pour ramener la paix et la stabilité dans ce pays d'importance stratégique pour l'Afrique.

J'exprime, au nom du Continent, mes vives félicitations et ma grande satisfaction au Panel de Haut niveau dirigé par l'ancien Président sud africain, **Monsieur Tabo MBEKI**, soutenu par les envoyés spéciaux des Nations Unies, de l'Union Africaine et de la Ligue Arabe pour l'accord intervenu entre le **Soudan et le Soudan du Sud** sur le partage des revenus du pétrole. J'exhorte les deux Etats à poursuivre les négociations en vue de résoudre les questions encore en suspend en vue de l'instauration d'une paix durable et de l'aménagement de leurs relations de bon voisinage.

Comment ne pas saluer aussi le Peuple somalien, pour sa capacité de résilience qu'illustre magistralement l'élection, il y a seulement quelques jours, de son Excellence Monsieur **Hassan Cheikh Mohamoud**, pour conduire désormais les destinées de la Somalie, parachevant ainsi le long processus politique parrainé par l'Union Africaine et les Nations Unies aux fins de doter ce pays d'institutions pérennes et d'un gouvernement central stable, à même de garantir son redressement. C'est avec plaisir que j'adresse mes vives félicitations au Président nouvellement élu, et lui exprime tout le soutien de l'Union Africaine.

**Monsieur le Président,**

**Chers Collègues,**

**Mesdames, Messieurs,**

Dans l'esprit des relations stratégiques entre l'Afrique et les Nations Unies dans le domaine de la paix et de la sécurité, il est urgent et impérieux que le Conseil de Sécurité ne se désintéresse pas du sort des populations livrées aux sévices des mouvements extrémistes et terroristes et au trafic de tout genre. La propagation des idéologies fondamentalistes met en danger la stabilité du continent et les agissements des tenants de ces idéologies, contraires aux valeurs de toutes les religions du monde, heurtent profondément la conscience et la dignité humaines.

Nous devons renforcer le partenariat stratégique établi entre le Conseil de Sécurité des Nations Unies et le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, en matière de prévention des conflits, de médiation, de maintien de la paix, de consolidation de la paix et de promotion des droits de l'Homme et du droit humanitaire au bénéfice certain de nos Peuples.

Nous devons également approfondir nos réflexions sur la recherche des moyens pour assurer un financement prévisible et durable des opérations de maintien de la paix de l'Union Africaine, y compris la Force Africaine en Attente (FAA).

**Monsieur Le Président,**

Comme le montrent les crises qui secouent notre planète, le système de gouvernance mondiale qui a prévalu jusque-là, souffre de sérieux dysfonctionnements. Il est donc grand temps d'accélérer le processus de réforme du système international, afin de démocratiser le mode de fonctionnement des institutions et mécanismes de régulation et de promotion de la coopération entre les Etats.

Depuis le Sommet de septembre 2005, diverses mesures concernant la rationalisation du Système des Nations Unies ont été prises et se sont notamment



traduites par la mise en place de nouveaux organes qui se sont révélés très utiles.

La Commission de Consolidation de la Paix instituée pour briser le cycle de la violence dans les pays sortant de conflit, a contribué à leur stabilisation, en leur fournissant un appui ciblé pour faire face à des situations préoccupantes. De même, le Conseil des Droits de l'Homme contribue à l'amélioration de la gouvernance mondiale, en matière de protection et de promotion des droits de l'Homme, du droit humanitaire et des libertés fondamentales.

Dans le même esprit, les négociations pour une réforme du Conseil de Sécurité doivent être intensifiées pour aboutir, à très brève échéance, à la mise en place d'un Conseil de Sécurité inclusif, où aura été réparée l'injustice historique faite à l'Afrique quant à sa présence dans cet organe qui coiffe le système de sécurité collective établi par la Charte des Nations Unies. Il est inconcevable que l'Afrique soit maintenue indéfiniment à l'écart du Groupe des membres permanents du Conseil de Sécurité alors que 80% des questions débattues par cette instance concernent des dossiers africains. Il y a donc nécessité et urgence de procéder à la réforme de cette instance, en vue d'une redistribution des pouvoirs en son sein.

L'aboutissement de la réforme du Conseil de Sécurité induira, j'en suis convaincu, plus de sérénité dans la gestion des grands problèmes contemporains dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. Il confèrera un surcroît de légitimité aux actions de notre organisation commune et lui permettra de renouer avec sa vocation originelle d'instrument de prévention et de résolution des conflits et de se départir des incohérences qui la contraignent au rôle incongru d'observateur des carnages qui se déroulent sous ses yeux. Ces réformes louables doivent être complétées par un dispositif offrant à la jeunesse et aux femmes l'opportunité de s'impliquer davantage dans la vie des Nations Unies.

En somme, les crises multiformes auxquelles l'humanité est confrontée appellent l'établissement d'un nouvel ordre fondé sur l'équité et qui passe par la reconnaissance de la nécessité impérieuse de la refonte de la gouvernance mondiale et la réforme des Nations Unies. L'Afrique continuera d'œuvrer à l'émergence de ce nouvel ordre, dans la mesure de ses possibilités.

Au nombre des injustices à réparer pour créer une dynamique de paix durable dans le monde, figure la question de la création d'un Etat Palestinien, qui devra être admis comme membre à part entière des Nations Unies, avec tous les attributs et droits y afférents. Les Nations Unies ont aujourd'hui les moyens de trouver une solution juste et durable au problème palestinien et elles ne doivent, sous aucun prétexte, se dérober à ce devoir et à cette responsabilité historique. **Il y va de la sécurité, de la stabilité et de la paix non seulement au Moyen Orient mais au bénéfice du monde entier.**

L'Afrique est entièrement en faveur de l'existence d'un Etat palestinien libre et indépendant, vivant en coexistence pacifique durable avec l'Etat d'Israël. Elle apporte son soutien sans faille à la réalisation de la solution "**d'une terre, deux Etats**" en vue de restaurer une paix durable au Proche-Orient, car en définitive, les deux peuples palestiniens et israéliens doivent pouvoir vivre dans l'amour, l'amitié et la paix.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**

**Mesdames et Messieurs,**

Sur les plans économique et social, nous notons qu'après un léger rebond, les

performances économiques de l'Afrique en 2011 ont été affectées par les soulèvements en Afrique du Nord et les crises et conflits que connaissent plusieurs Etats du Continent. De même, les perspectives macroéconomiques en Afrique restent tributaires de l'état de l'économie mondiale qui, nous le savons tous, est marquée par une morosité ambiante induite par les graves crises financières. Aussi, la croissance du continent est-elle retombée de 5% en 2010 à 3,4% en 2011, avec ses conséquences en termes de baisse de l'indice du développement humain. Ces contre-performances induisent une aggravation de la précarité sociale déjà entamée par des maladies endémiques qui continuent de décimer les ressources humaines alors que la mobilisation internationale pour les combattre semble faiblir.

L'économie mondiale continue de souffrir de la crise financière et économique qui s'est déclenchée au cours de l'année 2008. En dépit des politiques macroéconomiques mises en œuvre, tant par les pays développés que par les pays en développement, avec l'appui des institutions financières nationales et internationales, le ralentissement économique amorcé depuis 2008 persiste avec pour corollaire, une croissance économique faible et fragile et plus de soixante quinze (75) millions de chômeurs à travers le monde avec des taux très élevés dans les pays en développement.

Les prix des matières premières qui constituent la principale source de recettes d'exportation des pays en développement sont aussi devenus très volatiles comme d'ailleurs ceux des produits alimentaires. Les flux de capitaux privés destinés aux investissements étrangers directs n'échappent pas non plus à l'impact négatif de la crise. Dans le même temps, on observe une réduction sensible de l'aide au développement et d'autres formes de flux officiels des pays du Nord vers ceux du Sud.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, près de seize (16) millions de personnes dans les pays du Sahel sont confrontées à des problèmes de famine et de nutrition, malgré les multiples efforts déployés individuellement par nos Etats et les initiatives collectives à l'échelle de l'Union Africaine, à travers l'Agence du NEPAD et le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA).

En effet, sur quarante (40) pays confrontés au déficit alimentaire dans le monde, trente quatre (34) sont en Afrique, même si une vingtaine d'entre eux ont affecté au moins 20% de leurs ressources budgétaires à l'agriculture.

C'est pourquoi, la dix neuvième (19<sup>ème</sup>) Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine a adopté une décision déclarant l'année 2014, « **Année de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire en Afrique** », pour marquer le dixième (10<sup>ème</sup>) anniversaire du PDDAA.

Le renchérissement prévu des prix des produits alimentaires, selon les récentes estimations de la FAO, et le coût déjà élevé de l'énergie constituent, à n'en point douter, des poids supplémentaires pour les populations déjà vulnérables.

Aussi, saluons-nous l'heureuse initiative de la nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition prise par le Président Barack OBAMA, en marge du Sommet du G8, tenu les **18 et 19 mai 2012** à Camp David, et qui prévoit de rassembler donateurs, pays partenaires et secteur privé, dans une action commune visant à sortir cinquante (50) millions de personnes de la pauvreté dans les dix années à venir. Il y a lieu d'espérer qu'elle permette de mobiliser davantage d'aide en faveur des pays africains, en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, pour accélérer leur progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Il importe également de ne pas décevoir les espoirs suscités par les conclusions du Sommet de Rio+20 qui a vu l'adoption de plus de Sept cent (700) engagements officiels et des promesses de dons s'élevant à plus de **cinq cent (500) milliards de dollars US**. C'est à la concrétisation des décisions et engagements pris que se mesurera la portée de ces assises.

L'Afrique souhaite que les résultats du Groupe de haut niveau des éminentes personnalités choisies par le Secrétaire Général des Nations-Unies pour le conseiller sur le programme de développement au delà de 2015 et le Groupe de travail chargé de définir les Objectifs du Développement Durable, puissent faire converger leurs efforts pour suggérer une vision du développement humain durable, capable de mobiliser la communauté internationale pour faire régner l'équité et atteindre une prospérité partagée pour tous.

**Monsieur le Président,**

L'Afrique, berceau de l'humanité, est aussi un continent d'avenir, d'espoir et d'espérance.

En effet, grâce aux innombrables potentialités de son sous-sol, à la jeunesse de sa population qui, en 2050, sera de deux (02) milliards d'habitants dont 60% de jeunes de moins de 35 ans, l'Afrique pourrait devenir le moteur de la croissance de l'économie mondiale si cette jeunesse est professionnalisée.

C'est pourquoi, elle a érigé en principes cardinaux les valeurs d'unité, de stabilité, de paix, de sécurité, de bonne gouvernance de lutte contre les entraves à son développement, notamment la corruption, l'impunité, la perte des principes d'obligation de résultats et de reddition de comptes, les guerres fratricides, l'instabilité politique et institutionnelle, les remises en cause brutales de l'ordre

constitutionnel, le trafic de drogue et de stupéfiants et les différents fondamentalismes avec pour corollaire le terrorisme.

Dans cette lutte implacable contre la pauvreté, l'Afrique n'a d'autre choix que de persévérer dans ses efforts pour assurer des progrès dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition, de la santé, de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement, de l'enseignement primaire pour tous et de l'autonomisation des femmes et des jeunes.

La lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, constitue aussi une priorité de premier ordre pour le Continent et nous n'allons pas baisser les bras, tant que nous n'aurons pas atteint les objectifs que nous nous sommes fixés à Abuja.

Nous saluons à cet égard la Décision adoptée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine demandant à la Commission de l'Union d'élaborer une Feuille de route de l'Union Africaine pour **une responsabilité partagée et une solidarité mondiale dans la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique pour la période 2012-2015**. Une réunion de concertation de haut niveau sur ce sujet aura lieu demain **mercredi 26 septembre 2012**, ici même, au siège des Nations Unies.

J'en appelle à l'esprit de solidarité des pays développés et aussi de ceux du Sud qui connaissent un essor économique considérable, à la mesure de leur responsabilité historique et de leurs possibilités, afin qu'ils mettent en place des facilités pour accompagner les efforts des pays africains, comme il a été convenu lors de la Quatrième (4<sup>ème</sup>) Conférence des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés (PMA), tenue à Istanbul, en Turquie, en mai 2011 ainsi qu'au Sommet du G20, à Los Cabos au Mexique, en juin 2012. Les recommandations de ces assises traduisent bien

notre ambition commune de réaliser le passage de la moitié des PMA, à la catégorie des pays à revenu intermédiaire, d'ici à 2020, une ambition qui a été pleinement intégrée dans la vision de Rio+20.

Mon souhait ardent est que les difficultés actuelles des Partenaires au développement du Nord, dues à la crise de la dette souveraine, et les mesures d'austérité qu'ils s'imposent à juste titre, ne les détournent de leurs engagements, quant à l'augmentation substantielle de l'Aide au développement.

A cet égard, je me réjouis de la réaffirmation, au Sommet de Rio+20 sur le développement durable, de la détermination des Chefs d'Etat et de Gouvernement de n'épargner aucun effort pour atteindre plus rapidement les objectifs de développement convenus au plan international, y compris la réalisation d'ici à 2015, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), tout en tenant compte des préoccupations liées aux risques que les modes de production et de consommation actuels font courir à la planète, au regard de l'épuisement accéléré des ressources et des défis des générations futur.

**Monsieur le Président,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**

**Mesdames et Messieurs,**

Ma conviction est qu'un monde nouveau est possible. Il suppose une gouvernance inclusive dans les instances politiques, financières et économiques internationales.

Au demeurant, les défis auxquels l'humanité reste confrontée nous donnent la pleine mesure de notre interdépendance et de la nécessité d'une gouvernance

concertée, dans la gestion des relations internationales, plutôt que le repli sur soi, le recours à l'unilatéralisme et aux mesures coercitives de domination.

Je vous remercie de votre aimable attention.